

L'ANDAM LANCE UN QUATRIÈME PRIX : LE PRIX DE L'INNOVATION APPLIQUÉ À LA MODE

Fondée à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, et du DEFI, l'ANDAM est vouée à soutenir la jeune création et à renforcer le rayonnement de Paris en tant que capitale de mode. Présidée aujourd'hui par Pierre Bergé, l'Association fédère dans ce but les acteurs de l'industrie de la mode, tant institutionnels que privés, pour mener avec eux des actions coordonnées, transversales et stratégiques.

En 2017, l'ANDAM compte sur le soutien de CHANEL, Chloé, la Fondation Pierre Bergé Yves Saint Laurent, les Galeries Lafayette, Hermès, Kering, Longchamp, LVMH, M·A·C Cosmetics, MATCHESFASHION.COM, Moncler, OTB, Swarovski, Tomorrow London Ltd, Maison Yves Saint Laurent. Le DEFI et le ministère de la Culture sont les partenaires institutionnels historiques de l'Association et les sponsors financiers principaux.

Initié en 1989, l'ANDAM Fashion Awards offre chaque année un soutien financier et logistique à des créateurs de mode choisis au fil d'un processus de sélection de plusieurs mois. Dotée de 430.000 euros, la 28^e édition de l'ANDAM Fashion Awards est officiellement ouverte aux candidatures.

En complément des trois prix existants récompensant des créateurs de mode et d'accessoires, l'ANDAM crée un nouveau Prix de l'Innovation, doté de 30.000 euros.

« J'ai fondé l'ANDAM en 1989 avec pour mission de repérer et accompagner les talents qui feront la mode de demain. Le contexte digital dans lequel le monde de la mode se trouve plongé aujourd'hui lui a ouvert de nouvelles plateformes d'innovation, de financement et de distribution. L'enjeu de ce nouveau prix est de permettre à nos jeunes marques européennes d'intégrer et de participer à cette mutation. » Nathalie Dufour, directrice générale de l'ANDAM.

Pour encourager l'innovation et la technologie dans la mode et ainsi contribuer à la mode de demain, l'ANDAM, à travers ce nouveau prix, récompensera les projets technologiques innovants appliqués à la mode.

Pascal Morand, président exécutif de la Fédération française de la Couture, du Prêt à Porter des Couturiers et des Créateurs de Mode et membre de l'Académie des Technologies, avec l'appui de professionnels du secteur, offrira au lauréat de ce nouveau prix, un accompagnement global d'une durée d'un an.

« À l'heure de la révolution numérique, qui rejaillit sur l'ensemble des technologies et modèles économiques, ce nouveau prix de l'ANDAM élargit le champ d'expression de la création de mode. L'accompagnement du lauréat, bénéficiant de l'expertise de l'ensemble des parties prenantes du prix, conduira à l'accomplissement d'un projet très innovant. » explique Pascal Morand.

ANDAM FASHION AWARD 2017

Ce nouveau prix s'adresse aux créateurs, entrepreneurs et start-up françaises et internationales, souhaitant développer leur projet en France, qui offrent des solutions technologiques innovantes dans les domaines de la conception, de la production et de la distribution de mode permettant le développement d'une mode responsable et transparente, qui prend en compte les enjeux économiques, écologiques et sociaux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- être âgé de moins de 40 ans au 1^{er} janvier 2017 ;
- proposer un projet technologique et innovant appliqué à la mode ;
- avoir moins de 3 ans d'activité;
- si sa société est étrangère, avoir le projet de développer son activité en France.

CHAMPS D'APPLICATION

- Matériaux : textiles et matériaux innovants
- Processus de création et fabrication: numérisation 3D, impression 3D, CAO-FAO, algorithmes génératifs, électronique embarquée
- Expérience clients : réalité virtuelle, réalité augmentée, réalité mixte, m-commerce, étiquettes intelligentes, paiement électronique, boutique connectée
- Data : collecte, modélisation et visualisation des données, intelligence artificielle (applications mode)

PROCESSUS DE SÉLECTION

1. Inscription en ligne jusqu'au 31 mars 2017
2. Février : lancement du communiqué de presse spécifique au Prix de l'Innovation annonçant le Comité d'Experts
3. Pré-sélection des finalistes par un comité d'experts de la Fashion Technology le mardi 18 avril 2017
4. Sélection du lauréat par le jury de l'ANDAM le vendredi 30 juin 2017

ANDAM FASHION AWARD 2017

COMITÉ D'EXPERTS

FRANCK DELPAL, responsable du programme Entrepreneurs, Institut Français de la Mode

PASCAL DENIZART, directeur général, CETI

STÉPHANE DISTINGUIN, fondateur et PDG, Fabernovel

NATHALIE DUFOUR, founder and general manager, ANDAM

ULRIC JEROME, PDG, MATCHESFASHION.COM

PIERRE FRANÇOIS LE LOUËT, président, Fédération Française du Prêt-à-porter Féminin

PASCAL MORAND, président exécutif, Fédération française de la Couture,
du Prêt à Porter des Couturiers et des Créateurs de Mode

JULIEN NEUVILLE, reporter et fondateur de Nouvelles Écoutes

PHILIPPE PASQUET, président du directoire, Première Vision

THIERRY PETIT, PDG, Showroomprive.com

CLARISSE REILLE, directrice générale, DEFI

PHILIPPE RIBERA, directeur de l'innovation, Lectra

FRANCESCO REVEL-SILLAMONI, directeur de participations, APAX Partners

CAROLE SABAS, journaliste, auteur du « Fashion Guide to the Silicon Valley »

NICOLAS SANTI-WEIL, directeur général, AMI

NADJA SWAROVSKI, Membre du Comité Exécutif, Swarovski

IRIS VAN HERPEN, designer, IVH

LIBERTY VERNY, président de BazarChic, membre du groupe Galeries Lafayette



DEFI CHANEL
LA MODE DE FRANCE

Chloé

Fondation
PIERRE BERGÉ
YVES SAINT LAURENT



Groupe
Lafayette

Galeries
Lafayette

KERING

HERMÈS
PARIS

LONGCHAMP
PARIS

LVMH

MAC

MATCHESFASHION.COM
MODERN LUXURY SHOPPING



MONCLER

OTB

SWAROVSKI

Tomorrow

SAINT LAURENT
PARIS